



Le 21 septembre 2026

La Région favorise les opportunités de développement de la filière avicole dans l'Eure

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a visité aujourd'hui l'exploitation Cultures Bernard, que la Région a soutenu pour la construction d'un nouveau poulailler. Le Président de Région a ensuite présenté les opportunités de développement de la filière avicole dans l'Eure, en lien avec la souveraineté alimentaire et l'adaptation au changement climatique. La Région accompagne en effet les agriculteurs dans les évolutions de système, en remettant en place des systèmes de polyculture-élevage plus résilients au travers notamment de conseils, d'aides aux investissements, et de garantie bancaire.

Marius Voeltzel est la 4^{ème} génération d'agriculteur sur l'exploitation, qu'il dirige avec Virginie, sa mère. A son installation, au-delà des grandes cultures, Marius a réincorporé l'élevage avec un premier poulailler de poules pondeuses. Un second poulailler de poules, financé par la Région Normandie à hauteur de 80 000 € au titre du dispositif Normandie Agriculture Investissement, est maintenant opérationnel.

Marius et son frère cultivent également des légumineuses (lentilles et pois chiche) à destination de l'alimentation humaine en agriculture biologique. Du blé dur est cultivé pour être transformé en farine dans un moulin pour in fine produire des pâtes.

La Région Normandie souhaite renforcer la souveraineté alimentaire régionale, et a clairement identifié la filière avicole (volailles de chair et poules pondeuses) comme l'une des filières stratégiques à soutenir et qui peut répondre aussi à une adaptation au changement climatique dans les zones intermédiaires.

La Normandie est une petite région avicole, elle représente 4 % de la production nationale de poulets de chair, ce qui en fait la 8^e région française, loin derrière la Bretagne (31 %) ou les Pays de la Loire (26 %). Le poulet standard constitue la majorité de la production : 89 % des volailles de chair produites en Normandie. La production normande est en croissance : +18 % entre 2010 et 2020, contre une production française globale stable.

La production label (Label Rouge / IGP Volailles de Normandie) se développe fortement, notamment via l'abattoir SOCADIS du groupe LDC, spécialisé dans le label.

A l'horizon 2035, la Région s'est fixée comme objectif de développer la production de volailles de chair pour réduire les importations et répondre à la hausse de la demande, avec :

- La création de 6 300 tec / an pour un objectif national à 75 000 tec/an, soit 9 % de contribution,
- La création de 19 poulaillers de 1500 m² par an pour un objectif national à 220 poulaillers par an, soit 9 % de contribution,
- La construction de 16 poulaillers Label Rouge ou fermiers de 400 m² par an pour un objectif national de 60 poulaillers par an, soit 27% de contribution.

L'Eure, davantage continentale que les secteurs littoraux normands, est particulièrement exposée aux épisodes de chaleur, aux déficits hydriques et aux sécheresses des sols. Les diagnostics territoriaux mettent en évidence des vulnérabilités croissantes pour ces zones agricoles. La Région, souhaite agir pour accompagner les agriculteurs via ces dispositifs d'accompagnement - conseils, appui à l'installation et soutien aux investissements et via un projet de nouvel outil « Normandie Agri'Clim – osons l'adaptation ».

Concrètement, son action repose principalement sur plusieurs leviers :

Les aides à l'investissement dans les exploitations agricoles, via le dispositif Normandie Agriculture Investissement (NAI)

Ce dispositif, révisé en mai 2026, est cofinancé par la Région et le FEADER. Les projets concernant la filière avicole bénéficient désormais des niveaux de soutien les plus élevés lorsqu'ils contribuent à la souveraineté alimentaire et à l'adaptation au changement climatique (taux d'aide à 40 % ; montant d'aide max par projet : 80 000 €). En grandes cultures, le système polyculture-élevage pourrait permettre de retrouver une meilleure autonomie et résilience des systèmes.

En matière d'adaptation au changement climatique, un quart des crédits de ce dispositif est destiné à des investissements en lien avec l'adaptation au changement climatique, représentant environ 10 M€ mobilisables pour des investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique.

On recense depuis 2023 66 projets avicoles globalement répartis sur le territoire, pour un montant total de 15 M€, soutenus par la Région à hauteur de 3,3 M€.

Apport de la garantie bancaire auprès des banques pour faciliter l'accès au financement

Le portefeuille à construire est de 262,5 M€. Au 31/08/2026, 70 % du portefeuille était déboursé pour 1000 prêts.

La stratégie d'intervention en garantie, définie par la Région, identifie notamment, pour les projets de développement des exploitations agricoles, des thématiques en lien avec l'adaptation au changement climatique. Elle peut être proposée aux agriculteurs normands par les banques partenaires (Crédit Agricole, Crédit Mutuel-CIC, Banque Populaire de l'Ouest).

Les chèques Conseil Agricole Stratégique, Environnemental et Economique

Dans le cadre du nouvel appel à candidatures pour les CAS2E 2027-2029, la Région Normandie a mis l'accent sur la réalisation d'un conseil pour faire face à 4 enjeux de demain :

1. Changement climatique : renforcer l'atténuation, engager l'adaptation
2. S'engager pour la souveraineté alimentaire du territoire
3. Améliorer la qualité de vie au travail
4. Démarrer une activité agricole et suivre ou transmettre un outil de production

La Région soutient à hauteur de 80 % du coût du conseil, plafonné à une aide maximale de 2000 €.

Contact presse : Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41